

dieuses réflexions du président de Brossé sur ce sujet * ? Savez-vous que des expressions, des détails historiques, des manières de parler & de narrer, sages, raisonnables dans une langue, sont insupportables dans une autre ? Oferez-vous traduire littéralement en françois ce que, sans révolter personne, nous exprimons en latin ? . . . N'avez-vous pas confondu les tems de la simplicité antique, de la docilité, d'une foi ferme & tranquille avec des tems de division, de chicannes & d'incrédulité ? . . . Avez-vous songé à faire une différence entre une narration suivie & soutenue, & quelques propositions éparées & isolées : entre un livre, portant dans son ensemble, dans la totalité de ses rapports & de ses liaisons, l'empreinte de l'Esprit saint ; & quelques assertions détachées par le caprice, par un choix bizarre ou querelleux (a) : entre le récit du crime de Loth, par exemple, lu par un homme occupé de tableaux de terreur, de désolation, de colere & de vengeance divine, des vertus & de la foi d'Abraham, du discours touchant & terrible de l'Ange ; & ce même péché mis tout uniment en problème allemand pour savoir comment Loth a pu . . . (ici il faudroit de l'hébreux) ? Savez-vous que chez les Juifs même il y avoit des règles pour la communication des livres saints ? Qu'avant l'âge de trente ans il n'étoit point permis de lire ni le commencement ni la fin d'Ezechiel, ni les Cantiques
des

(a) Réflexions sur ce sujet, Cat. phil. p. 297.